



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Municipalité de Pointe-Calumet

Contrat d'entreprise pour l'exécution de travaux pour le projet suivant :

Projet no 2021-005

Protection contre les inondations sur le territoire de Pointe-Calumet – Troisième phase :

Lot 300 : Prolongement des ouvrages de protection entre la 25^e et la 32^e Avenue

DOCUMENTS DISPONIBLES : Les plans et devis sont disponibles à compter du mercredi 26 mai 2021, par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c. C-65.1) dont le site internet est le suivant : www.seao.ca

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions seront reçues au plus tard à 11h, le mercredi 30 juin 2021, à l'hôtel de ville situé au 300, avenue Basile-Routhier à Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G0. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et remise sous pli cacheté. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de la directrice générale, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

GARANTIE DE SOUMISSION : Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission équivalent à 10 % du montant total de la soumission, à l'ordre de la Municipalité de Pointe-Calumet (chèque visé non accepté).

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

S'il est dans l'intérêt de la Municipalité et que l'égalité entre les soumissionnaires ne s'en retrouve pas rompue, celle-ci peut passer outre à tout vice de forme ou défaut qu'il juge mineur que puisse contenir la soumission. Les soumissionnaires n'ont aucun recours à l'encontre de la ou des décisions du propriétaire prise(s) à cet égard.

Chantal Pilon, Directrice générale